

CDQ BROTTEAUX

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU MARDI 03/02/2021 A 18H30

Présents : Gérard REYNAUD, Danièle TOUSSAINT, Hervé BRUN, Marc LAUPIES, Catherine SIBELLA

Excusée : Pascaline MAUGAT, Michel PALKOVICS

Animateurs de la réunion :

- Analia CABRERA, Adjointe aux Conseils de quartier (CDQ), à la Culture et à la Petite Enfance
- Laurence CROIZIER, Conseillère métropolitaine, municipale et du 6^e arrondissement de Lyon, déléguée à l'Urbanisme, à la transition écologique, au cadre de vie, aux Espaces verts et à la Qualité de l'environnement
- Gérard REYNAUD, animateur du CDQ Brotteaux

Secrétaire de séance : Catherine SIBELLA

1/ Présentation du projet de la piétonisation de la rue Viricel

Le projet de fresque est pour l'instant mis en standby ou tout du moins décalé car il est supplanté par un projet de végétalisation de la rue. Le projet de fresque éphémère sera donc réalisé sur cette rue si le timing le permet, sinon il sera reporté devant l'école Montaigne Jules Ferry rue Louis Blanc.

2/ Boîtes à livres

Bien qu'il ne s'agisse plus d'un projet du CDQ Brotteaux, nous suivons l'implantation des autres serres à livres, puisque l'origine vient de notre CDQ. Nous avons rencontré les responsables de l'école La Mache pour les ultimes modifications, les deux serres seront disponibles début juin. La deuxième sera donc installée à Bellecombe, puisque financée par Grand Lyon Habitat et la troisième sera destinée dans un premier temps à l'exposition de l'Université Jean Moulin Lyon 3 « Design Designs Designers » du mois d'octobre à décembre 2022 puis rejoindra le quartier Parc Duquesne.

Il ne nous reste plus qu'à trouver les volontaires sur le quartier Bellecombe qui voudront bien assurer le suivi de cette boîte à livres.

3/ Végétalisation du triangle rue Waldeck Rousseau/Boulevard Jules Favre

Madame Sibella participe à cette réunion car de nombreuses nuisances sont à déplorer dans ce secteur. Tout d'abord le déplacement des arrêts de bus pendant les aménagements de La Part Dieu génère beaucoup de gêne. Ces derniers doivent de nouveau réintégrer leurs emplacements d'origines courant du deuxième semestre.

Beaucoup de stationnements sauvages sur ce triangle, l'installation de piquets serait peut-être une solution. Pour rappel, nous avons essayé la végétalisation d'un pied d'arbre avec une habitante du quartier et nous avons dû jeter l'éponge devant le manque de respect pour le travail effectué (motos en stationnement sur les plantations, arrachages fréquents, ...)

3/ Explorateur des Brotteaux

L'extension de cette ballade sur l'ensemble de l'arrondissement a été évoquée. Marc Laupies propose quant à lui la possibilité de création d'un jeu et amène toute la documentation pour cela. Michel Palkovics étant pilote du projet et absent ce soir, nous lui transmettons la documentation pour prise de contact et nous donner une restitution lors de la prochaine réunion afin de constituer un groupe de travail sur le sujet.

4/ Projet de marché idéal

Une consultation sur ce sujet sera lancée prochainement.

5/ Terminus T9 Rue Bellecombe

Les élus ont été mis devant le fait accompli sans aucune concertation préalable. Le projet pris en totale méconnaissance des lieux doit être revu et demande à la Métropole un temps de réflexion supplémentaire, ce qui nous conduit à une réunion publique après les vacances scolaires (on décide et après on réfléchit..... !). Bien que cette décision porte sur le secteur Bellecombe, c'est notre arrondissement qui est concerné, c'est pourquoi vous serez informés de cette réunion publique pour une participation massive ce jour-là.

6/ Pistes cyclables sur trottoir

Les travaux effectués sous le passage de chemin de fer de la rue Vauban ont conduit à la mise en place par les services d'une piste cyclable sur le trottoir avec une rapidité fulgurante. Les travaux sont depuis longtemps terminés et la piste originale remise en service, la piste provisoire est toujours maintenue, ce qui entraîne des passages légalisés par des services qui sont plus rapides à répondre aux souhaits du maire qu'au respect de la législation. Il est vrai que quand on ne peut pas interdire, il convient de légaliser ! Pour rappel des centaines d'enfants empruntent ces trottoirs chaque jour pour se rendre au collège Bellecombe, aussi rendons aux piétons les lieux qui leur sont destinés.

7/ Projet « Toute la musique qu'on j'aime » ou Qu'est-ce t'as dans ton casque ?

Problématique : Faire se rencontrer les générations de l'arrondissement.

Proposition : La musique en partage, Dis-moi ce que tu écoutes et je te ferai découvrir celle qui me fait vivre, danser etc. Faire découvrir à l'autre la musique que l'on aime et découvrir celle que l'autre écoute pour se réunir autour de toutes les musiques. Partage inter générationnel, partage de la diversité musicale pour une même passion : celle de la musique.

Evènementiel :

- Un « Sound market » : Troc-vente musical (disques, instruments, partitions etc.), Agora musicale pour échanger, faire entendre. L'occasion pour la jeunesse de se rencontrer, d'échanger, de vendre, de partager et de s'amuser. L'occasion pour tous de découvrir d'autres musiques, de partager sa passion.
- Une scène ouverte aux artistes et performers : chant, musique acoustique (amplifiée ?), sets, live bands, slam, musiques du monde, classique revisité, jeunes prodiges etc.
- Un ensemble vocal intergénérationnel peut être constitué entre maisons de retraites et écoles.

Mise en œuvre : S'appuyer sur les forces musicales de l'arrondissement : associations, artistes interprètes enseignants en musique du collège et lycée, intervenants en milieu scolaire etc. Donc nécessité de les répertorier avant de démarrer. Constitution d'un fichier spécialisé. Rencontrer les acteurs clés identifiés. Voir pour un appui du CFMI (Centre de formation des musiciens intervenant en milieu scolaire). Lancer un appel à projets. S'appuyer sur les Ecoles de Com pour la communication.

Proposition de Pascaline Maugat que nous développerons lors de la prochaine réunion.

Clôture de la séance après 1H30 de discussion

*Prochaine réunion le : **jeudi 10 mars 2022 à 18h30 grande salle des Beaux-arts***

Pour rappel coordonnées du point conseil pour signaler toute anomalie :

- **Point conseil Mairie** : 04 72 83 15 38 - gu.mairie6@mairie-lyon.fr : pour signaler anomalies sur voie publique, dépôts sauvages, véhicules mal stationnés, etc...